



Syndicats de Transports CGT Dk'Bus

Monsieur le Directeur
STDE
Rue de l'Abattoir
59140 Dunkerque

le 24 Aout 2017

Objet : Notification dans le cadre d'une alarme sociale

Monsieur le Directeur,

Conformément au Livre III, Titre II, Chapitre IV, Section 2 relatif au « Dialogue social et prévention des conflits » de la partie législative du Code des Transports et à l'accord de branche du 3 décembre 2007 sur le développement du dialogue social, la prévention des conflits et la continuité du service public dans les transports urbains de voyageurs, notre Organisation Syndicale CGT de la STDE vous notifie son intention de déposer un préavis de grève pour les motifs suivants :

- ✓ Non respect de l'accord sur les tickets restaurants concernant les jours travaillés en heures supplémentaires
- ✓ Prime de recettes et d'assiduité au travail (critères attributions)
- ✓ Pour un code du travail protecteur et le rétablissement de la hiérarchie des normes ;
- ✓ Pour un renforcement de la convention collective nationale TPUV pour un haut niveau social afin de lutter contre le dumping social ;
- ✓ Pour l'intégration de critères sociaux dans les appels d'offre conformément à la loi et la consultation obligatoire des représentants des salariés avant la rédaction des cahiers des charges

Pour le syndicat CGT,
Dacosta Albert

Reçu en mains propres

Par :

le :